Belgique : des parents condamnés pour avoir nourri leur bébé au lait végétal

Abderrahim DERRAJI - 2017-06-16 00:11:11 - Vu sur pharmacie.ma

Les parents d'un bébé de sept mois mort en juin 2014 de déshydration et de mal nutrition, ont été condamnés par le tribunal de Termonde en Belgique à six mois de prison avec sursis.

La sentence est tombée le 14 juin, le tribunal avait réclamé une peine de 18 mois de prison pour avoir "causé la mort sans le vouloir". Les parents qui avait cru que leur bébé souffrait d'une intolérance au lactose et au gluten avaient, sans consulter de médecin, remplacé le lait en poudre par plusieurs laits végétaux notamment le lait d'avoine, de riz, de sarrasin et de quinoa. L'état de l'enfant s'est détérioré et au moment de sa mort, le 6 juin 2014, il ne pesait que 4,3 kg. La présidente du tribunal a déclaré : "Ils sont responsables de la mort de leur jeune enfant, de ne pas avoir, intentionnellement, été consulter un médecin. C'est particulièrement grave. (...) Ils écopent de la peine de 6 mois de prison avec sursis".